



SYNDICAT DE L'ORGE

Impasse de la Prairie

9 avril 2015

Commission écologique, paysage

Assurer la continuité et la qualité de la promenade

Arpajon

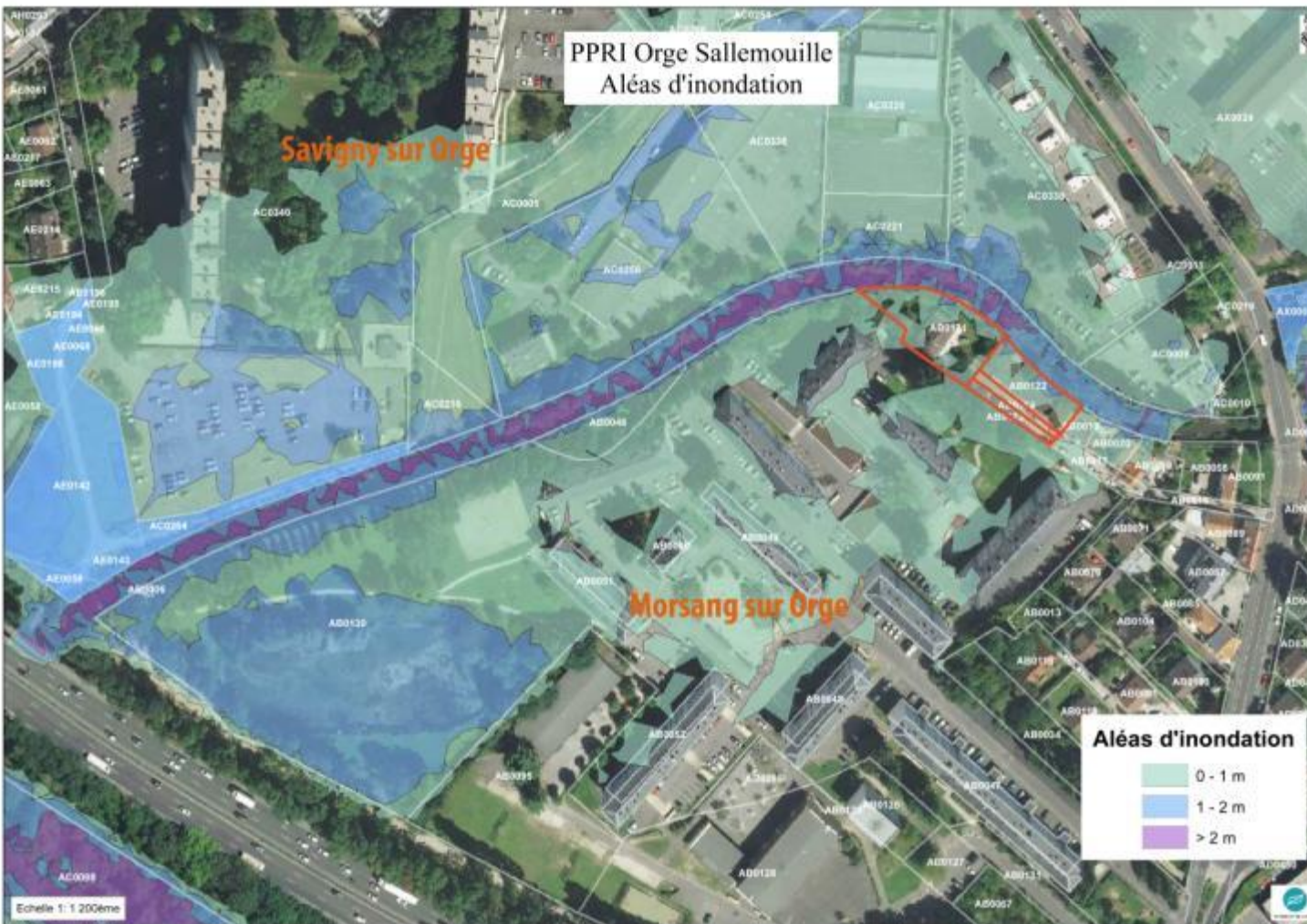
Athis-Mons



Le Secteur Jean Morlet et la Vallée de l'Orge

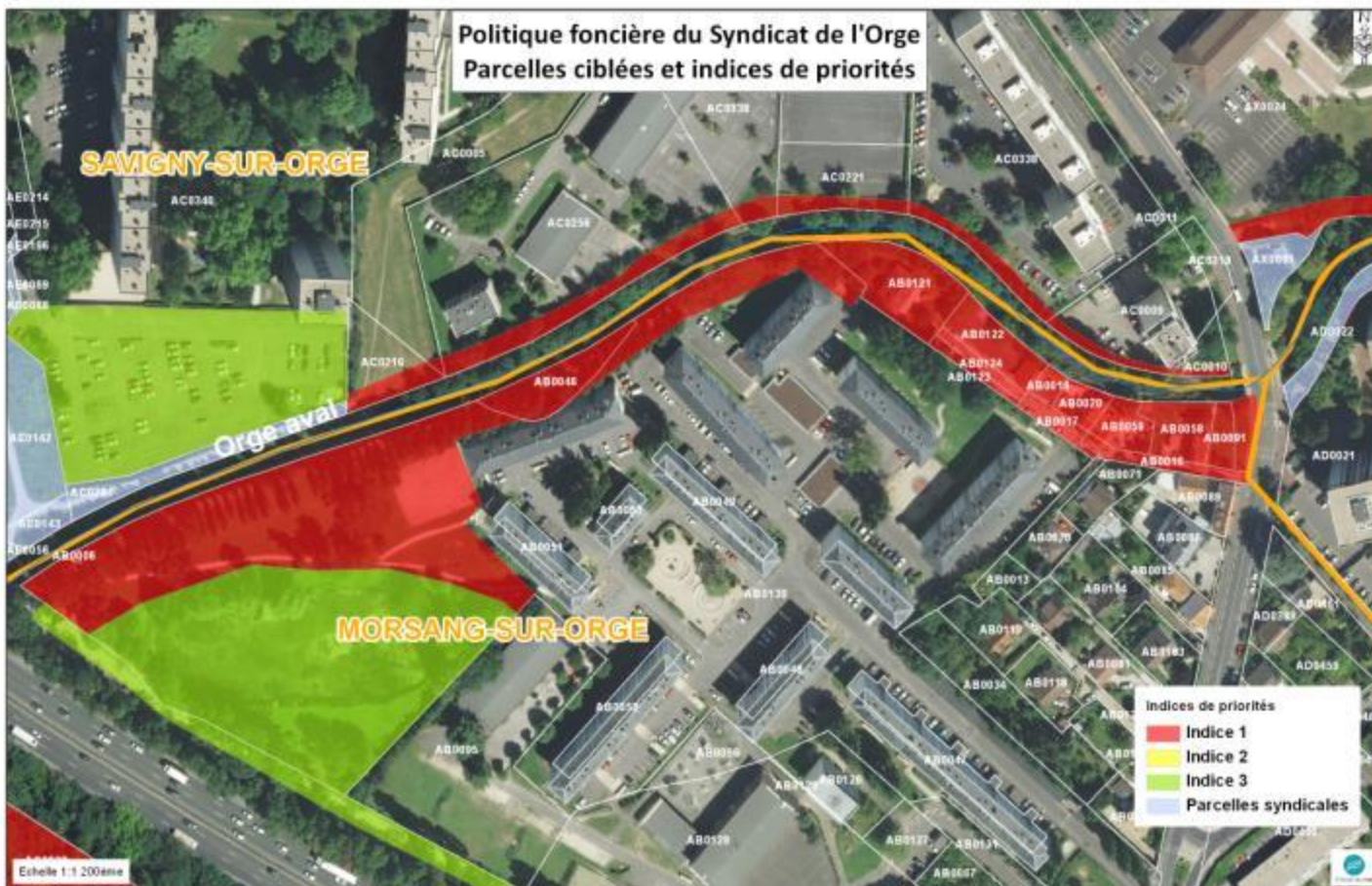


Un secteur inondable



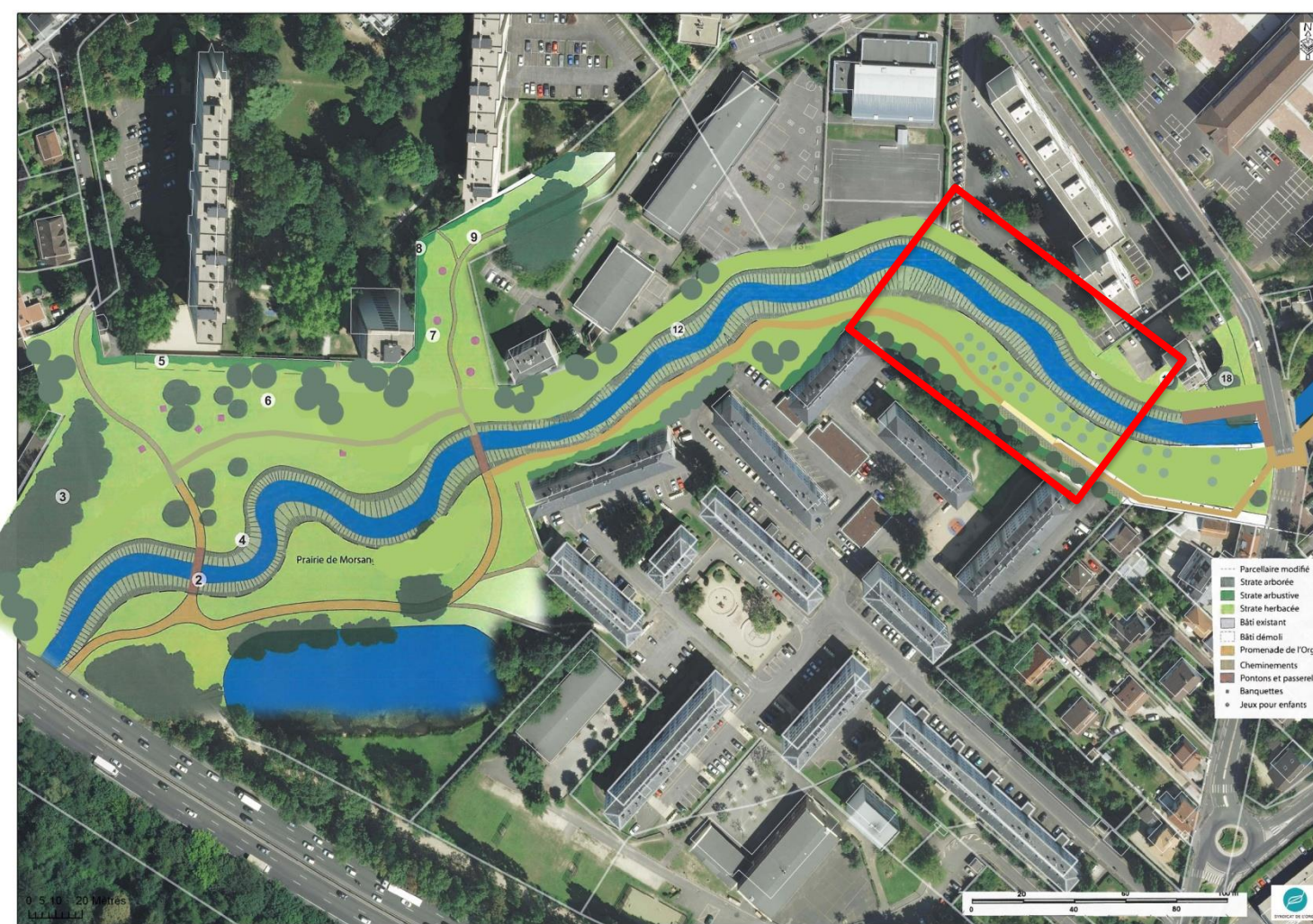
- PPRI Orge/Sallemouille prescrit en 2013
- Site en majorité inondable (hauteur d'eau entre 0 et 2m)
- Sensibilité au risque d'inondation car secteur fortement urbanisé
- Les parcelles acquises sont situées dans la zone de 0 à 1m

Politique Foncière du Syndicat de l'Orge



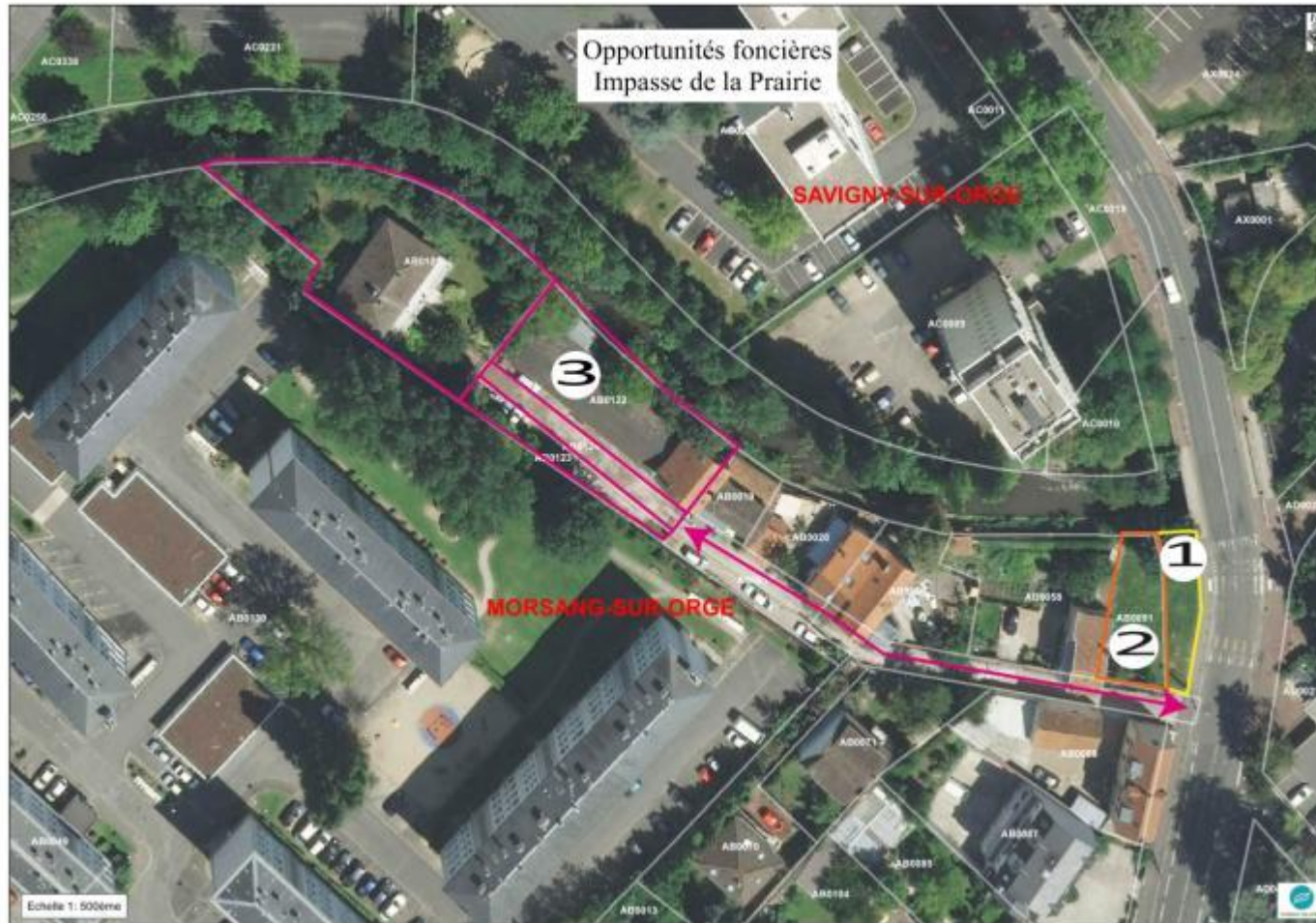
- Secteur inscrit comme prioritaire au titre de la politique foncière du Syndicat de l'Orge

La Stratégie d'aménagement du Secteur



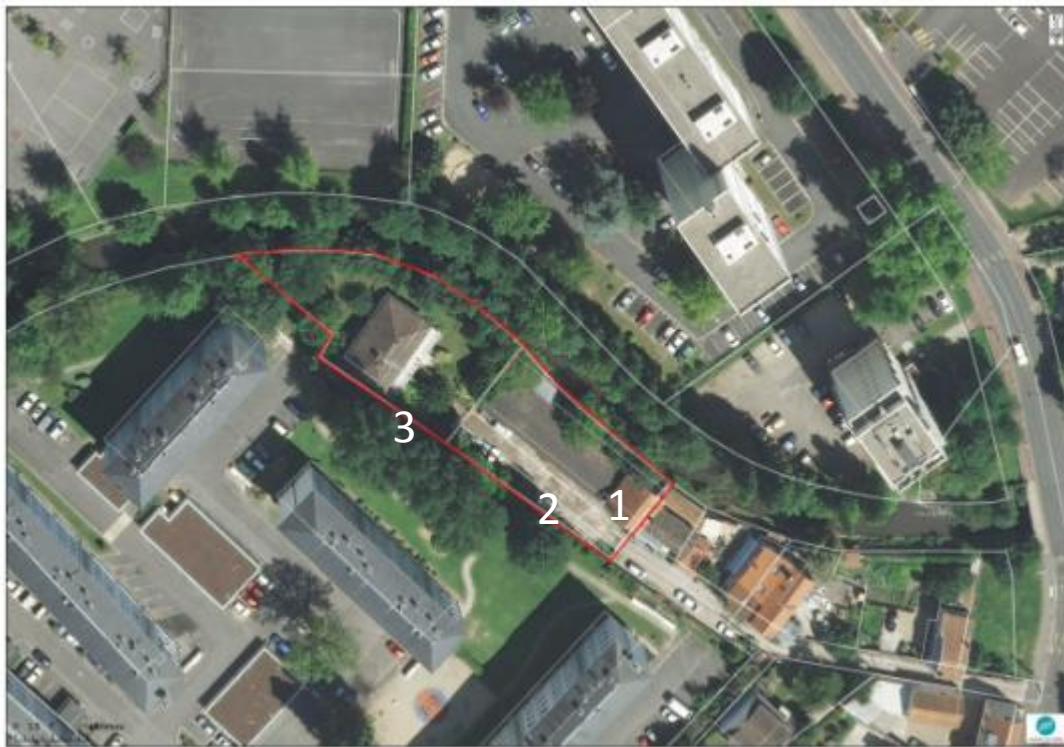
- Lutter contre les risques d'inondation
- Mettre en valeur le milieu naturel
- Redonner un espace de respiration à la rivière
- Renaturer la rivière
- Rétablir la continuité de la promenade

Opportunités foncières



3) Des opportunités foncières ont permis au Syndicat de l'Orge de se porter acquéreur des parcelles situées en zone inondable.

Etat existant des parcelles à aménager

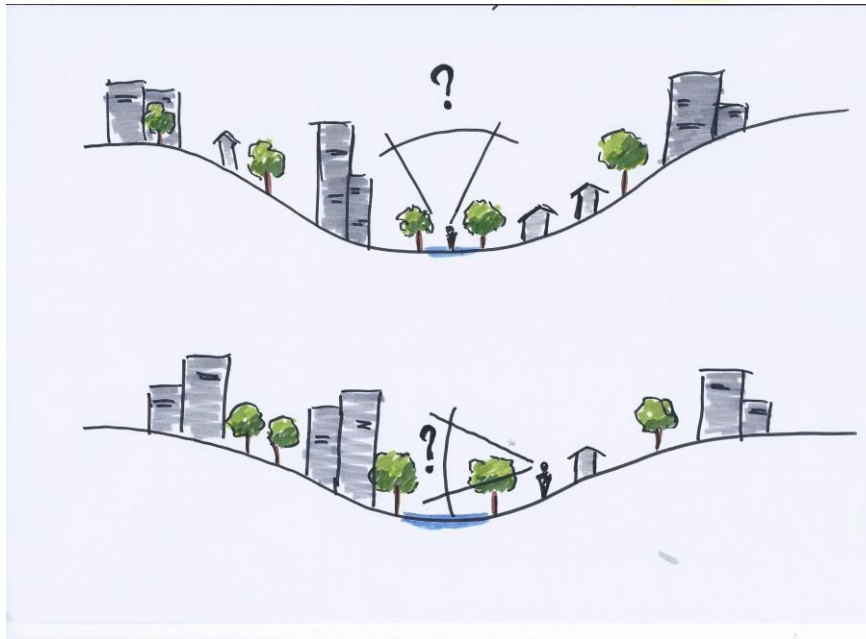


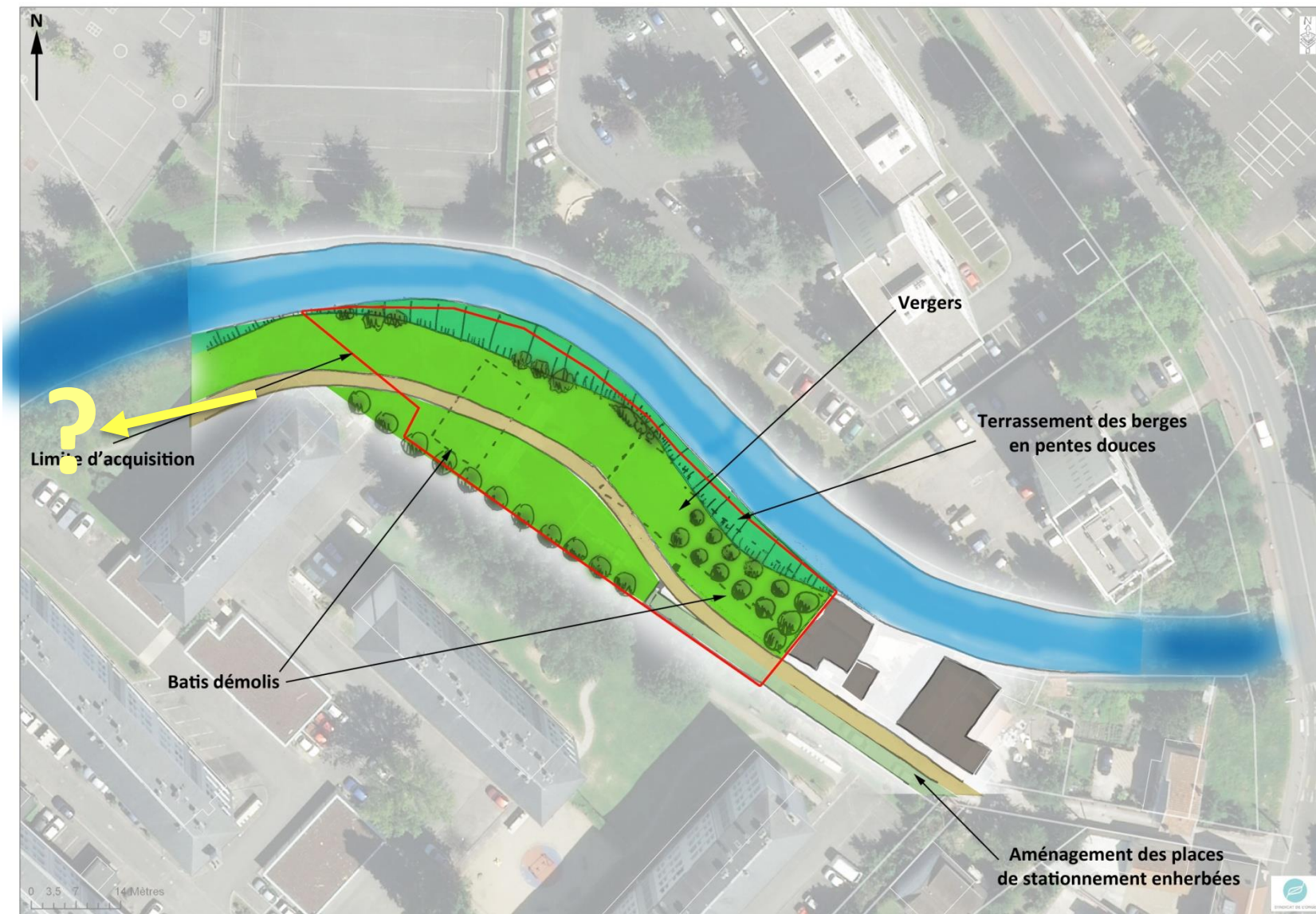
3 bâtiments à démolir
100 ml de berge à dé-bétonner
120 ml d'amorce de promenade à créer



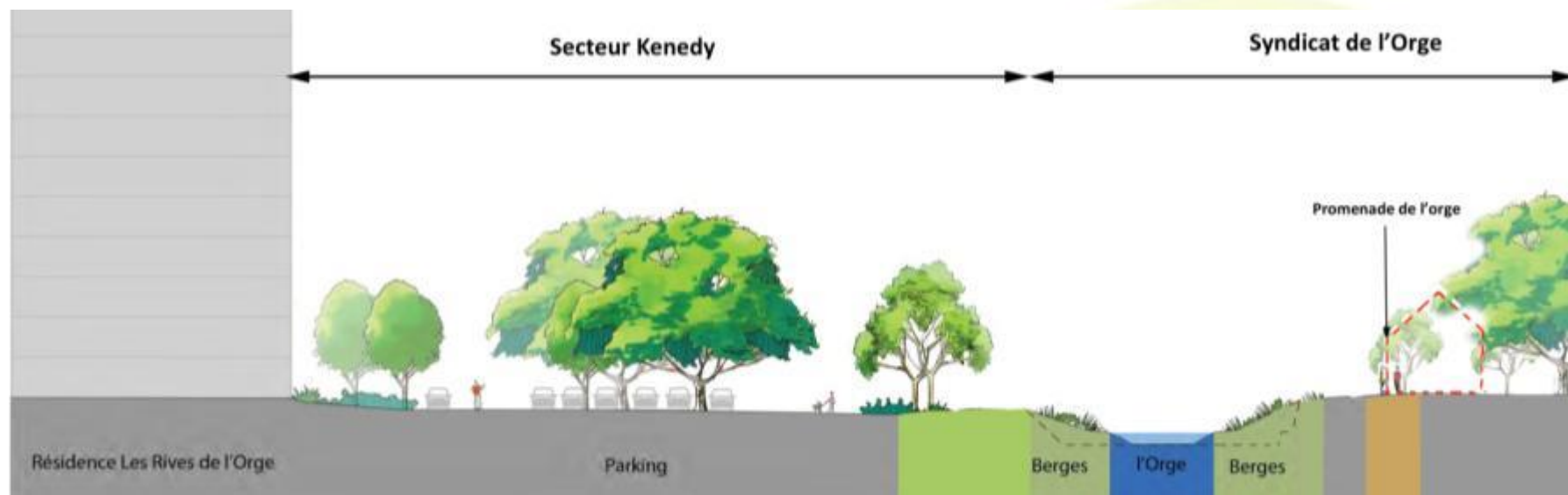
L'impasse de la PRAIRIE dans le paysage

- Espace noyé dans un tissu urbain dense
- Aucune perception du cours d'eau
- Aucune visibilité de l'environnement dans l'Impasse



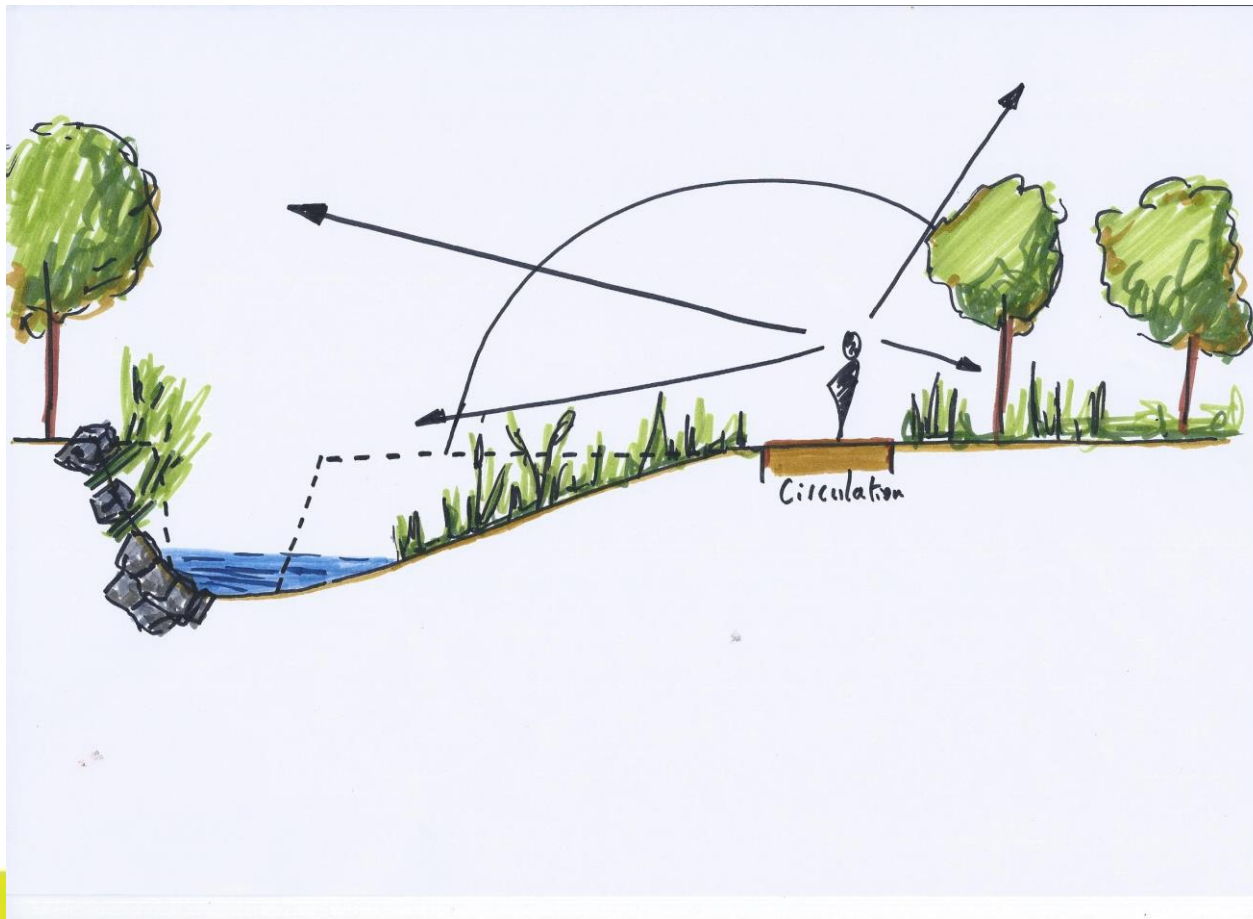


Proposition d'aménagement



Favoriser l'accessibilité au cours d'eau

- Garantir un accès aux personnes à mobilités réduites
- Permettre une mise en valeur et une proximité avec la rivière



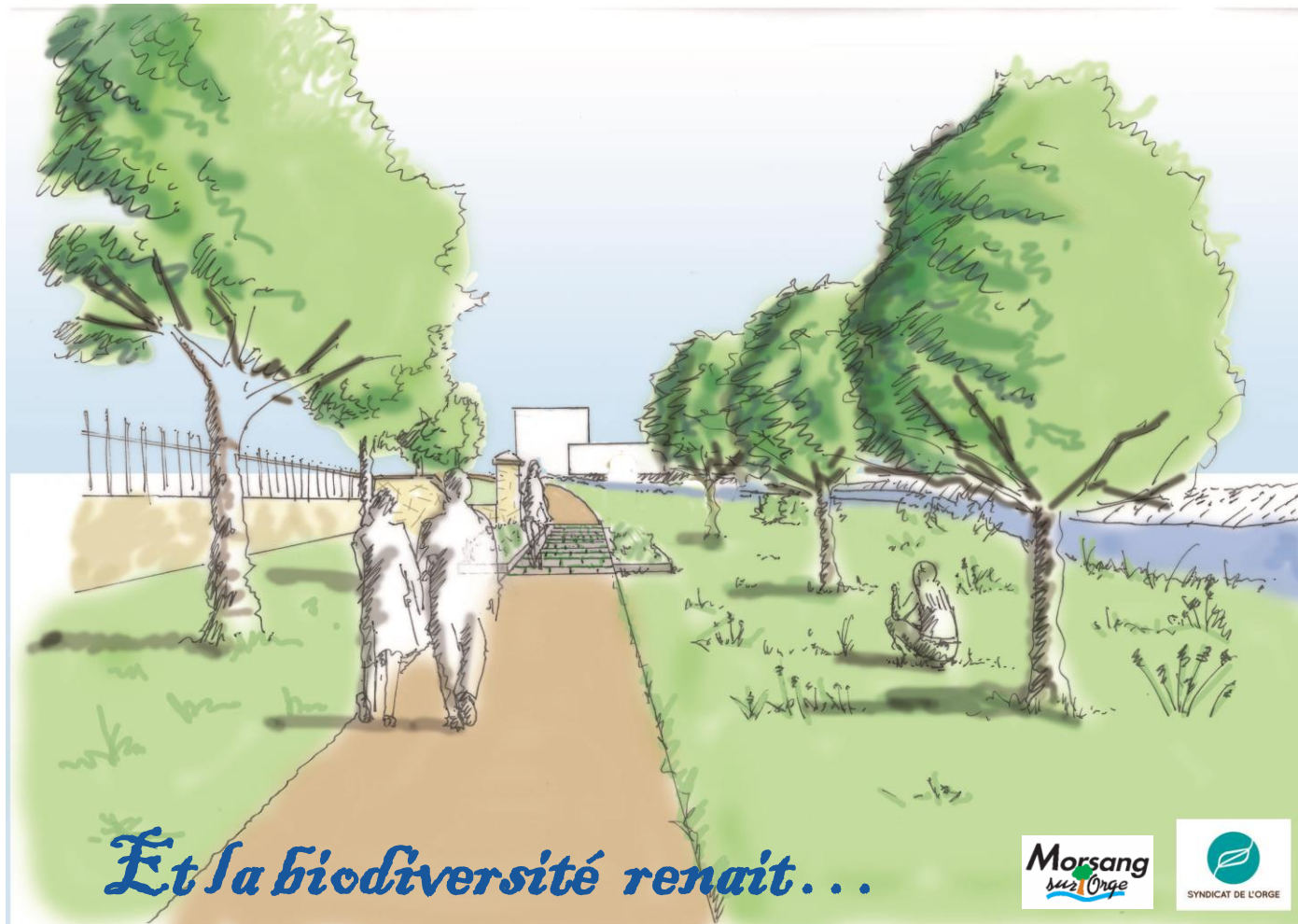
Estimation et Financements

- Montant de l'acquisition : 500 000€
 - Montant des travaux estimés y compris démolition des bâtiments: 250 000€
 - Honoraires et imprévus divers 15% : 37 500€
 - Total 787 500€
-
- 60 % par l'Agence de l'Eau pour l'acquisition et la démolition notifiés : 300 000 €
 - Estimé à 60 % par l'Agence de l'Eau, Conseil Départemental, et Région pour les travaux de renaturation de la parcelle
 - Avp en cours de finalisation
- 

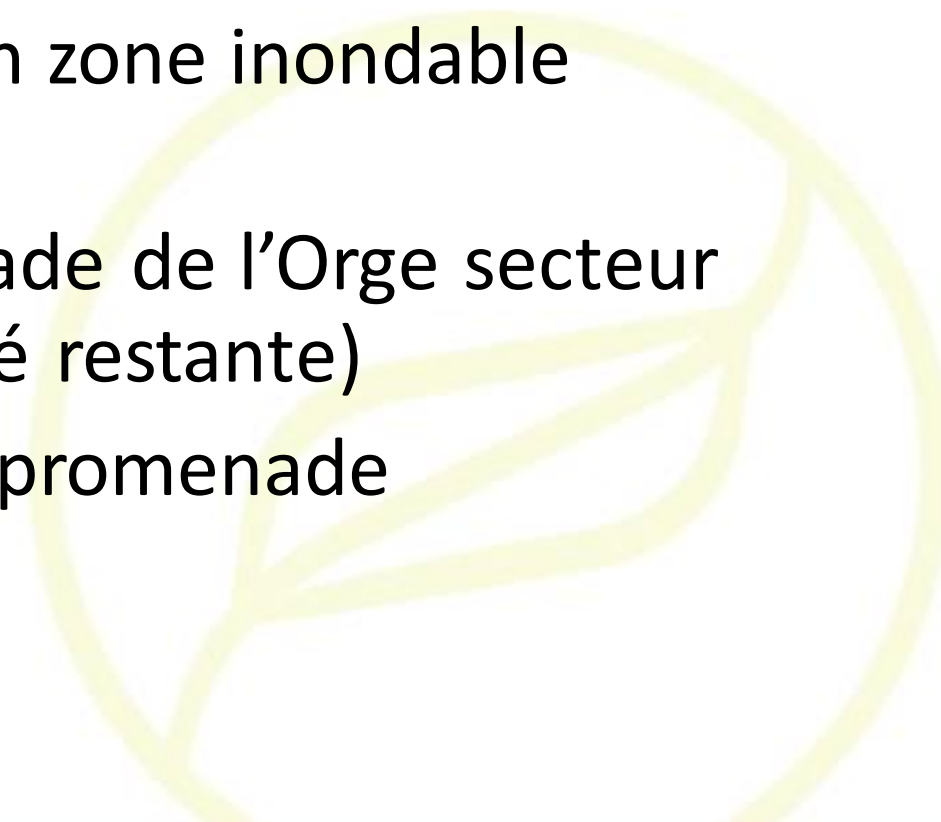
Planning

- Acquisitions : effectuée début 2015
- Dépôt du permis de démolir : avril 2015 (en cours)
- Phase 1 démolition des bâtiments juin 2015
- Dépôt dossier de subvention été 2015
- Phase 2 Travaux d'aménagement automne 2015/début 2016

Vue de l'entrée



Conclusion

- 1^{er} site de la vallée en zone inondable déconstruit
 - Amorce de la promenade de l'Orge secteur Morsang (discontinuité restante)
 - Nouvelle entrée de la promenade
- 



SYNDICAT DE L'ORGE